

CONFÉRENCE NATIONALE FIERTÉ 2010 DE L'AFPC « *Égalité: mission accomplie?* »

Le 30 novembre 2009

Destinataires: Sections locales de l'AFPC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	Le vendredi 15 janvier 2010 à 16 h (HNE)
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉSOLUTIONS :	Le vendredi 15 janvier 2010 à 16 h (HNE)
DATES DE LA CONFÉRENCE :	Du 26 au 28 mars 2010
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Hôtel Hilton 145, rue Richmond Ouest Toronto, Ontario M5H 2L2

**LES SERVICES D'INTERPRÉTATION SERONT OFFERTS DANS
LES TROIS LANGUES
(anglais, français et inuktitut (sur demande))**

Le dossier d'inscription comprend:

- Introduction/Lettre d'invitation
- Formulaire d'inscription
- Demande officielle de résolutions
- Consignes sur les mises en candidature

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir le présent dossier d'inscription à la **Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC**, qui se tiendra du 26 mars au 28 mars 2010 à l'hôtel Hilton à Toronto sous le thème « *Égalité: mission accomplie ?* ».

Nous vous incitons à informer personnellement vos membres du groupe GLBT pour vous assurer qu'ils sont au courant de la tenue de la conférence étant donné que l'accès aux babillards n'est pas toujours facile.

On peut se procurer, sur demande, le dossier d'inscription en braille et sur CD (MS Word), en communiquant avec la Section des programmes de l'AFPC au 613-560-5457

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Les objectifs de la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC sont :

- Conscientiser, politiser et mobiliser les membres GLBT de l'AFPC par l'établissement de liens entre les luttes menées dans nos milieux de travail, par les groupes communautaires et par le syndicat, pour la défense des droits des personnes GLBT.
- Enrichir et appuyer les stratégies inclusives développées par nos membres GLBT en milieu syndical et en milieu de travail, et en faire la promotion.
- Renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'AFPC, et créer des partenariats entre l'AFPC, les groupes GLBT et d'autres organismes de défense des droits de la personne.

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

1. Déléguées et délégués

Un membre en règle de l'AFPC qui appartient à la communauté GLBT peut participer à la conférence à titre de déléguée ou de délégué. Lors du choix de déléguées et de délégués, nous tiendrons compte du militantisme syndical ainsi que de l'implication dans la communauté GLBT, de même que la représentation régionale et l'élément, la langue, le sexe et les autres considérations relatives à l'équité.

Les déléguées et délégués auront pleins droits de parole et de vote durant la Conférence, entre autres, pendant l'examen des résolutions et les élections.

Frais de déléguées et délégués :

Conformément à la décision du congrès triennal de l'AFPC 2003 et à la directive sur les voyages de l'AFPC, l'AFPC assumera la totalité des frais des déléguées et délégués à la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC, qui comprend :

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre ;
- les frais d'hébergement à l'hôtel Hilton à Toronto ;
- la perte de salaire ;
- les frais de repas (indemnité quotidienne) ;
- les faux frais ;
- à la garde d'enfants, conformément à la politique de garde familiale ;
- aux frais associés aux besoins en matière d'accessibilité.

2. Observatrices et observateurs

Les membres en règle de l'AFPC qui reconnaissent appartenir aux communautés GLBT peuvent assister à la Conférence à titre d'observatrices ou d'observateurs. Toutefois, les observatrices et observateurs doivent acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment en ce qui a trait :

- à la perte de salaire et aux repas
- au déplacement et à l'hébergement
- à l'inscription (150 \$)
- aux besoins supplémentaires en matière d'accessibilité et de garde d'enfants (à condition d'avoir signalé ces besoins avant la date limite).

Veillez noter que le nombre d'observatrices et observateurs sera limité en fonction des places disponibles. Elles et ils pourront participer aux périodes de discussion suivant les présentations des groupes d'experts. Les observatrices et observateurs pourront participer aux ateliers, si le nombre de places le permet, mais il est possible que nous ne pourrions pas accommoder leur premier choix de sujet. **Les observatrices et observateurs n'auront pas le droit de parole ni de vote pendant les débats sur les résolutions et les élections.**

3. Invitées et invités

Les membres du Conseil national d'administration de l'AFPC peuvent assister à la Conférence à titre d'invitées ou d'invités.

SÉLECTION DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS ET DES OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Nous communiquerons par courriel ou par téléphone avec les personnes choisies comme déléguées et comme observatrices vers la mi-février 2010.

**LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE 15 JANVIER
2010 à 16 h00 (HNE)**

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide :

- Veuillez composer le 613-560-5457. Laissez un message et l'on vous répondra dans un délai de 24 heures ouvrables.
- Vous pouvez également communiquer avec Andrée Côté, l'agente du programme des femmes et du programme des droits de la personne de l'AFPC, par courriel à cotea@psac-afpc.com ou à Lianne Bonneville, adjointe administrative par courriel à conferences@psac-afpc.com.
- Le numéro de télécopieur est le 613-236-9402.

Nous attendons avec impatience la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC et croyons qu'il s'agit d'une occasion pour faire avancer les droits de la personne et souligner l'excellent travail de nos membres GLBT.

Veillez consulter régulièrement notre site web (www.psac-afpc.com). Des documents de travail touchant la Conférence seront bientôt affichés.

Merci de votre collaboration et de votre soutien.

En toute solidarité,

Maria Fitzpatrick
VPER – RCN
Coprésidence de la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC

Kay Sinclair
VPER – C.-B.

cc: Conseil national d'administration
Dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments et
Administrations centrales des Éléments
Bureaux régionaux
Conseils régionaux
Comité d'accès à l'égalité (CAÉ)
Cercle national des peuples autochtones (CNPA)
Liste d'envoi des groupes d'équité
Comités des groupes d'équité
Comités régionaux
Membres des Conseils de régions
Équipe de gestion de l'AFPC



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE NATIONALE FIERTÉ 2010 DE L'AFPC

« *Égalité: mission accomplie?* »

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	Le vendredi 15 janvier 2010 à 16 h (HNE)
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉSOLUTIONS :	Le vendredi 15 janvier 2010 à 16 h (HNE)
DATES DE LA CONFÉRENCE :	Du 26 au 28 mars 2010
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Hôtel Hilton 145, rue Richmond Ouest Toronto, Ontario M5H 2L2

Vous pouvez remplir le formulaire d'inscription :

- **en ligne** sur notre site Web (www.psac-afpc.com). Cliquez sur le lien « Nouvelles » (à gauche de l'écran) puis sur le lien « Conférences » (à droite de l'écran). (Nota : **si vous remplissez le formulaire en ligne, vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ceci ne confirme pas votre statut de délégué-e-s à la conférence. Nous communiquerons avec vous dès que le processus de sélection soit terminé**).
- **par télécopieur** au 613-236-9402;
- **par la poste à l'adresse suivante** :
Conférence nationale FIERTÉ 2010 de l'AFPC
Alliance de la Fonction publique du Canada
Section des Programmes
233, rue Gilmour, bureau 901
Ottawa (Ontario) K2P 0P1

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION REÇUS APRES LA DATE LIMITE NE SERONT PAS ACCEPTÉS

Si vous postez votre formulaire, assurez-vous de le faire suffisamment à l'avance, préférablement de deux à trois semaines avant la date limite.

- Si vous avez des questions au sujet du formulaire d'inscription ou de la Conférence, veuillez composer le 613-560-5457 et laissez un message. On vous répondra dans un délai de 24 heures ouvrables.
- Vous pouvez également communiquer avec Lianne Bonneville, adjointe administrative, section des Programmes, par courriel à conferences@psac-afpc.com.
- Le numéro de télécopieur est le 613-236-9402.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE NATIONALE FIERTÉ 2010 DE L'AFPC

« *Égalité: mission accomplie?* »

Veillez répondre à toutes les questions afin d'éviter les retards dans le traitement de votre formulaire d'inscription.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je m'identifie comme membre du groupe GLBT Oui

(faire seulement un choix)
Je m'inscris comme déléguée ou délégué Oui

Je m'inscris comme observatrice ou observateur Oui

STATUT D'OBSERVATRICE OU D'OBSERVATEUR

Si vous n'assistez pas à la Conférence comme personne déléguée, voulez-vous participer à titre d'observatrice ou d'observateur?

(Veillez noter que les observatrices et observateurs sont responsables de tous les coûts associés à leur participation.)

Oui Non

Nom de famille : _____

Prénom : _____

No de membre de l'AFPC : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____

Province ou territoire :

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ALB | <input type="checkbox"/> N.É. | <input type="checkbox"/> QC |
| <input type="checkbox"/> C.-B. | <input type="checkbox"/> T.-N.-O | <input type="checkbox"/> SASK |
| <input type="checkbox"/> MAN | <input type="checkbox"/> N.U. | <input type="checkbox"/> T.Y. |
| <input type="checkbox"/> N.B. | <input type="checkbox"/> ONT | |
| <input type="checkbox"/> T.N.L. | <input type="checkbox"/> Î.-P.É | |

Code postal : _____

Coordonnées

Nous communiquerons d'abord par courriel ou par téléphone (si aucune adresse de courriel n'est disponible) avec les personnes choisies comme déléguées et comme observatrices. Par conséquent, veuillez nous fournir l'adresse de courriel et le numéro de téléphone **où nous pouvons vous rejoindre durant le mois de février 2010.**

Téléphone au bureau : _____
Téléphone à la maison : _____
Téléphone (autre) : _____
Télécopieur : _____
Adresse de courriel (bureau) : _____
Adresse de courriel (maison) : _____

Élément ou section locale à charte directe : AGR UEDN
 SEIC STN
 SDI SEPC
 STE SESG
 SSG SEI
 NAT SEAC
 SEN SEY
 SNS Section locale à
 SRN charte directe (veuillez
 UCET préciser) _____

Section locale (si connue) : _____

Région: Atlantique Ontario
 Colombie-Britannique Prairies
 Région de la capitale nationale Québec
 Nord

LANGUE PRÉFÉRÉE

Anglais Français Inuktitut

ATELIERS

Chaque atelier a pour objectif principal d'élaborer un programme syndical qui comporte diverses stratégies concernant les thèmes abordés. Les déléguées et délégués ainsi que les observatrices et les observateurs seront invités à partager leurs connaissances et leurs expériences.

Veuillez indiquer votre choix parmi les ateliers suivants. Veuillez indiquer votre ordre de préférence pour les différents ateliers ci-dessous en écrivant dans la boîte suivant la description de l'atelier : *1-premier choix, 2-deuxième choix et troisième choix*

Veillez noter :

- Tous les efforts seront faits pour respecter votre choix.
- On vous placera peut-être dans un atelier bilingue (avec interprétation simultanée).

<u>Lutter contre l'homophobie et la transphobie dans les milieux de travail</u>	Choix
<p>Grâce aux efforts soutenus de l'AFPC et d'autres syndicats, les droits à l'égalité des personnes LGBT sont maintenant reconnus dans les milieux de travail. Peu à peu, la discrimination formelle contre les personnes LGBT est disparue, par suite de recours aux tribunaux et de réformes législatives. Pourtant, l'homophobie et la transphobie sont toujours bien vivantes dans un très grand nombre de milieux de travail. Comment éliminer ce problème?</p> <p>Comment pouvons-nous utiliser les programmes et les politiques en matière d'équité en emploi pour mieux faire valoir les droits à l'égalité des membres LGBT? Comment pouvons-nous établir des alliances et des systèmes d'appui permettant de créer des milieux de travail sûrs et respectueux pour tous et toutes?</p>	<input type="checkbox"/> 1
	<input type="checkbox"/> 2
	<input type="checkbox"/> 3

<u>Les droits des personnes transgenres : une réforme législative qui s'impose</u>	Choix
<p>Les personnes transgenres sont trop souvent confrontées aux préjugés, à de l'hostilité et au rejet. Au cours de la dernière décennie, on a interprété les lois et la jurisprudence en matière de droits de la personne de manière à éliminer certaines des manifestations les plus visibles de la discrimination dont sont victimes les personnes transgenres. Il n'empêche qu'aucun gouvernement au Canada, sauf celui des Territoires du Nord-Ouest, n'a ajouté « identité sexuelle » ou « expression de l'identité sexuelle » aux motifs de discrimination illicite qui figurent dans sa loi sur les droits de la personne.</p> <p>Partout au pays, les militantes et militants LGBT tentent de faire modifier les lois provinciales, territoriales et fédérales pour que les droits des transgenres soient mieux protégés. Au cours de l'atelier, nous explorerons les initiatives que peut prendre l'AFPC dans le cadre de cette campagne.</p>	<input type="checkbox"/> 1
	<input type="checkbox"/> 2
	<input type="checkbox"/> 3

<u>L'arc-en-ciel se teinte de gris : réflexion sur les besoins</u>	Choix
---	--------------

des personnes âgées LGBT

Des têtes grisonnantes commencent à apparaître au sein du mouvement LGBT. Cela suscite une réflexion intéressante : existe-t-il des services publics qui répondent aux besoins des personnes âgées LGBT?

- 1
- 2
- 3

Au cours de l'atelier, on étudiera les besoins de nos consœurs et confrères qui font partie de ce groupe et on discutera des mesures que notre syndicat peut prendre dès maintenant pour répondre à ces besoins.

Tous les déléguées et délégués à la Conférence participeront à l'atelier obligatoire suivant :

Riposter aux attaques contre nos droits : politiques conservatrices, intégrisme et autres menaces

Plusieurs des victoires que nous avons remportées au fil des ans ont été vigoureusement dénoncées par des groupes de droite et des intégristes. Le pire affront? Que nous obtenions le droit au mariage, une victoire que bon nombre de groupes conservateurs tentent de faire annuler en vantant les mérites des valeurs traditionnelles et des principes religieux.

Quels sont leurs arguments? Comment pouvons réagir à leurs stratégies? Comment pouvons-nous riposter aux attaques de la droite?

MESURES D'ADAPTATION LIÉES À UN HANDICAP

Conformément aux politiques de l'AFPC, on vise à éliminer tous obstacles à la participation des membres ayant un handicap. Une fois choisis, les déléguées ou délégués seront requis de préciser leurs besoins d'adaptation afin de faciliter leur participation à la Conférence. Un formulaire supplémentaire sera envoyé aux déléguées et délégués choisis.

1. Vous identifiez-vous comme une personne ayant un handicap?

- Oui Non

2. Dans l'affirmative, quelles sont les limitations fonctionnelles découlant de votre handicap? (Vous n'êtes pas tenu de révéler votre diagnostic).

Vous devrez peut-être fournir des documents médicaux pertinents qui nous aideront à donner suite à votre demande. Ces informations ne seront pas divulguées, à moins que cela ne soit nécessaire pour répondre à vos besoins.

RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIAL OU ALLERGIES

1. Avez-vous un régime alimentaire spécial ou des allergies dont nous devrions tenir compte?

Oui Non

2. Si oui, veuillez préciser :

GARDERIE SUR PLACE POUR LES DÉLÉGUÉES ET LES DÉLÉGUÉS

La politique de garde familiale de l'AFPC a pour but de lever un des obstacles qui empêchent les déléguées et délégués de participer pleinement aux activités du syndicat et de permettre le remboursement des dépenses de garde familiale. La politique de garde familiale de l'AFPC est disponible dans tous les bureaux régionaux de l'AFPC.

Si nécessaire, à cette fin, un service de garde sera offert sur place durant les séances plénières et les groupes de discussion/ateliers, suite à la demande des déléguées et délégués.

Avez-vous besoin d'un service de garde sur place?

Oui Non

Le cas échéant

Nombre d'enfants? _____

Âge des enfants : _____

** Nous ferons un suivi pour obtenir d'autres renseignements.

HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

L'AFPC a réservé un bloc de chambres à **l'hôtel Hilton à Toronto**. Cet hôtel est accessible aux personnes ayant un handicap et son personnel est syndiqué.

Si vous assistez à la Conférence à titre de personne déléguée, quels sont vos besoins concernant l'hébergement à l'hôtel :

- Chambre accessible pour fauteuil roulant
- Chambre à un lit
- Chambre à deux lits

Si vous avez d'autres besoins, veuillez nous en faire part, en acheminant un courriel à conferences@psac-afpc.com

PROFIL DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT

Dans le but de nous assurer que la Conférence répond aux besoins de nos membres, nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce votre première conférence de l'AFPC?

Oui Non

2. Avez-vous participé récemment à une conférence, un congrès ou une activité de l'AFPC, d'un Élément ou d'une section locale à charte directe?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser.

3. Avez-vous déjà assisté à un cours de formation de l'AFPC ou d'un Élément au cours des deux (2) dernières années?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser.

4. Êtes-vous membre d'un comité régional de l'AFPC ou d'un Élément pour les droits de la personne/des femmes ou d'un comité Fierté?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser.

5. Êtes-vous impliqué dans la communauté GLBT?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser.

6.

MEMBRES DES GROUPES VISÉS PAR LES MESURES D'ÉQUITÉ

Les membres qui font partie des groupes visés par les mesures d'équité sont invités à s'auto-identifier. La divulgation de cette information est volontaire. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne seront utilisés que pour étayer nos initiatives et programmes en matière d'équité. Cochez toutes les cases appropriées.

- Femme
- Personne ayant un handicap
- Personne autochtone
- Personne appartenant aux groupes raciaux visibles
- Gai
- Lesbienne
- Bisexuelle
- Trans
- Jeune (âgé de moins de 30 ans)

et/ou je m'identifie comme : _____

Nous autorisez-vous à ajouter votre nom à une ou plusieurs de nos listes d'envoi sur les groupes d'équité? Dans l'affirmative, cette information pourrait être diffusée aux différentes structures du syndicat pour appuyer notre travail sur les droits de la personne.

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer les coordonnées que nous devrions utiliser si elles sont différentes que celles dans ce formulaire que vous avez déjà fournies.

Adresse:

Courriel:

Nous vous remercions d'avoir rempli le présent formulaire d'inscription!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE NATIONALE FIERTÉ 2010 DE L'AFPC

« *Égalité: mission accomplie?* »

DEMANDE OFFICIELLE DE RÉOLUTIONS

LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉOLUTIONS EST LE 15 JANVIER 2010 à 16 h (HNE)

Les préparations sont en cours pour la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC qui aura lieu à Toronto, le 26 au 28 mars 2010.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE :

- Conscientiser, politiser et mobiliser les membres GLBT de l'AFPC par l'établissement de liens entre les luttes menées dans nos milieux de travail, par les groupes communautaires et par le syndicat, pour la défense des droits des personnes GLBT.
- Enrichir et appuyer les stratégies inclusives développées par nos membres GLBT en milieu syndical et en milieu de travail, et en faire la promotion.
- Renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'AFPC, et créer des partenariats entre l'AFPC, les groupes GLBT et d'autres organismes de défense des droits de la personne.

Les résolutions doivent avoir pour but de renforcer et de rehausser les interventions du syndicat dans le dossier GLBT. Elles doivent aussi favoriser l'atteinte de nos objectifs.

Les déléguées et les délégués seront appelés à examiner les résolutions et à se prononcer sur celles-ci. Elles seront par la suite présentées aux instances appropriées, entre autres au prochain Congrès triennal de l'AFPC, en 2012.

- Le processus traditionnel de présentation de résolutions sera suivi à la Conférence nationale FIERTÉ 2010 de l'AFPC (i.e., Comité de résolutions, débat à la conférence).
- Toutes les entités de l'AFPC reconnues dans les statuts ainsi que les structures syndicales pourront acheminer des résolutions à la Conférence nationale FIERTÉ 2010 de l'AFPC.

- Seulement cinq (5) résolutions par entité ou structure seront acceptées.
- Veuillez limiter votre résolution à un maximum de 150 mots.

Si vous avez des questions concernant le processus de résolutions, veuillez communiquer avec avec Andrée Côté, l'agente du programme des femmes et du programme des droits de l'AFPC par courriel à l'adresse suivante : (cotea@psac-afpc.com).

En toute solidarité,

Maria Fitzpatrick	Kay Sinclair
VPER – RCN	VPER – C.-B.
Coprésidence de la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC	

Conformément à une résolution adoptée par le CNA en juin 2006, nous accepterons les résolutions présentées au Congrès triennal de l'AFPC selon la formule traditionnelle ou selon la formule du langage clair. Par conséquent, vous pouvez vous inspirer des particularités de la résolution traditionnelle ou de la résolution selon la formule du langage clair qui suivent pour soumettre des résolutions pour la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC.

Vous trouverez ci-après un **exemple d'une résolution** présentée selon la formule traditionnelle et selon la formule du langage clair.

FORMULE TRADITIONNELLE

TITRE: LOI SUR LE MARIAGE CIVIL
SOURCE : NAT
LANGUE DE DÉPART : A

ATTENDU QUE le 1^{er} février 2005, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi qui consacre l'égalité du mariage pour les couples gais et lesbiennes au Canada ; et

ATTENDU QUE les gais et lesbiennes ont accès au mariage civil dans 7 provinces et 1 territoire, suite aux décisions de la Cour basées sur la Charte canadienne des droits et libertés ; et

ATTENDU QUE la Loi sur le mariage civil donnerait accès au mariage civil à tous les Canadiens et Canadiennes, peu importe leur orientation sexuelle ; et

ATTENDU QUE l'opposition à ce projet de loi est bien organisée, bien financée et homophobe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC prenne position afin d'appuyer la Loi sur le mariage civil ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC dénonce haut et fort que les tactiques du Parti Conservateur du Canada , visant à entraîner le rejet de la Loi sur le mariage civil, sont homophobes et ne respectent pas les droits de la personne ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE nous demandons aux membres de se joindre à l'AFPC afin de faire pression auprès des députés et députées et de discuter avec leurs amis, leur famille et leurs collègues afin d'assurer qu'ils soutiennent la Loi sur le mariage civil ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC lancera immédiatement, dans les prochaines semaines, une campagne de sensibilisation publique afin d'appuyer le mariage de même sexe et la législation sur les droits de la personne.

FORMULE DU LANGAGE CLAIR

TITRE: LOI SUR LE MARIAGE CIVIL
SOURCE : NAT
LANGUE DE DÉPART : A

LE PROBLÈME OU LA QUESTION :

Le 1^{er} février 2005, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi qui consacre l'égalité du mariage pour les couples gais et lesbiennes au Canada.

Les gais et lesbiennes ont accès au mariage civil dans 7 provinces et 1 territoire, suite aux décisions de la Cour basées sur la Charte canadienne des droits et libertés.

La Loi sur le mariage civil donnerait accès au mariage civil à tous les Canadiens et Canadiennes, peu importe leur orientation sexuelle.

L'opposition à ce projet de loi est bien organisée, bien financée et homophobe.

LES MESURES REQUISES

L'AFPC prene position afin d'appuyer la Loi sur le mariage civil ; et

L'AFPC dénonce haut et fort que les tactiques du Parti Conservateur du Canada , visant à entraîner le rejet de la Loi sur le mariage civil, sont homophobes et ne respectent pas les droits de la personne ; et

Nous demandons aux membres de se joindre à l'AFPC afin de faire pression auprès des députés et députées et de discuter avec leurs amis, leur famille et leurs collègues afin d'assurer qu'ils soutiennent la Loi sur le mariage civil ; et

L'AFPC lancera immédiatement, dans les prochaines semaines, une campagne de sensibilisation publique afin d'appuyer le mariage de même sexe et la législation sur les droits de la personne.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

CONSIGNES SUR LES MISES EN CANDIDATURE

**Représentantes et représentants d'équité du groupe GLBT au sein du
Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC**

POUR MEMBRES QUI N'ASSISTENT PAS

À LA CONFÉRENCE NATIONALE FIERTÉ 2010

(Toronto, du 26 au 28 mars 2010)

Le Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC est un comité aviseur du Conseil national d'administration de l'AFPC chargé de faire avancer les questions d'équité.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du mandat et la nature du travail du Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC, veuillez consulter le site web de l'AFPC au www.psc.com (programme des droits de la personne) ou communiquer avec Andrée Côté, l'agente du programme des femmes et du programme des droits de l'AFPC par courriel à l'adresse suivante : cotea@psac-afpc.com.

Les déléguées et délégués du groupe GLBT à la Conférence nationale Fierté 2010 éliront :

- deux membres (une femme et un homme) qui siègeront au Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC pour une durée d'un mandat jusqu'à la prochaine Conférence nationale Fierté.
- les deux suppléantes et les deux suppléants respectifs.

Veuillez prendre note que les mises en candidature des membres en règle de l'AFPC qui sont dans l'impossibilité de participer à la conférence pourront être acceptées (voir date limite à la fin de ce formulaire). Les mises en candidature seront également acceptées de la part des déléguées et délégués qui participeront à la conférence. Veuillez noter que la date limite pour l'acceptation de la mise en candidature de membres qui sont déléguées et délégués à la conférence sera à la conférence même.

MISES EN CANDIDATURE

Pour que la candidature d'un membre soit proposée à titre de Représentantes et représentants d'équité du groupe GLBT au sein du Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC, un membre doit :

- s'identifier comme membre appartenant au groupe GLBT,
- être membre en règle de l'AFPC, et ;
- être proposé et appuyé par un membre en règle qui s'identifie comme membre du groupe GLBT.

REMARQUE : la candidate ou le candidat et les personnes qui ont proposé et appuyé la mise en candidature doivent tous fournir un document portant leur signature qui témoigne de leur consentement.

Les nominations envoyées avant la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC, pour les membres qui ne peuvent pas participer à la conférence, doivent être accompagnées d'une lettre, maximum d'une présentation de 3 minutes, qui explique les raisons pour lesquelles la personne se porte candidate ou candidat à cette charge. Le représentant(e) du candidat(e), son proposeur ou l'appuyeur feront lecture de cette lettre au cours de la période de temps alloué (trois minutes).

La date limite pour l'acceptation des mises en candidature des représentantes et représentants d'équité du groupe GLBT au sein du Comité d'accès à l'égalité QUI N'ASSISTERONT PAS à la Conférence nationale Fierté 2010 l'AFPC est le 12 mars 2010. (Les membres du groupe GLBT qui n'assisteront pas à la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC ne seront pas éligibles pour être nominés pendant la conférence même.)

Les formulaires de mises en candidature doivent être envoyés à la Section des programmes soit :

- par **courrier** :
Section des Programmes de l'AFPC
233, rue Gilmour, Suite 901
Ottawa, ON
K2P 0P1
- ou par **courriel** : conferences@psac-afpc.com
- au par **télécopieur** : (613) 236- 9402

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Représentantes et représentants d'équité du groupe GLBT au sein du Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC (CAE)

Les élections auront lieu à la Conférence nationale Fierté 2010 de l'AFPC
Toronto – du 26 au 28 mars 2010

DATE LIMITE DES MISES EN CANDIDATURE : le 12 mars 2010

Veillez cocher la position pour laquelle la candidature est proposée :

- REPRÉSENTANT DU GROUPE GLBT REPRÉSENTANTE DU GROUPE GLBT
 SUPPLÉANT DU GROUPE GLBT SUPPLÉANTE DU GROUPE GLBT

1. Renseignements concernant la candidate ou le candidat :

Nom :	Numéro de membre :
Adresse :	Élément/section locale à charte directe :
Ville/Province :	Région :
Code postal :	Section locale :
Téléphone (domicile) :	Téléphone (travail) :

- Je suis un membre en règle qui s'identifie comme membre du groupe GLBT.
J'accepte cette mise en candidature : (signature requise)

Signature

Date

2. Candidature proposée par:

Nom :	Numéro de membre :
Adresse :	Élément/section locale à charte directe :
Ville/Province :	Région :
Code postal :	Section locale :
Téléphone (domicile) :	Téléphone (travail) :

- Je suis un membre en règle qui s'identifie comme membre du groupe GLBT.
Je propose la candidature de _____ à la charge de la
position identifiée ci haut.

Signature requise

Date

3. Candidature appuyée par :

Nom :	Numéro de membre :
Adresse :	Élément/section locale à charte directe :
Ville/Province :	Région:
Code postal :	Section locale :
Téléphone (domicile) :	Téléphone (travail) :

- Je suis un membre en règle qui s'identifie comme membre du groupe GLBT

J'appuie la candidature de _____ à la charge de la
position identifiée ci haut.

Signature requise

Date